



www.alters.fr
contact@alters.fr

CHARTRE

L'Association Alters rassemble des personnes engagées (professionnellement ou non) dans les pratiques d'aide, de soin, d'enseignement ou d'éducation, ainsi que des psychanalystes.

La présente Charte est le fondement éthique de la pratique de ses adhérents et constitue un engagement d'appartenance à notre association. Elle est fondée sur une conception de l'humain dans une dimension anthropologique comme être de langage et de culture, inscrit dans le lien social.

Dans la lignée de Darwin et de Freud et comme fond conceptuel :

- Darwin, pour les bases d'une pensée matérialiste et évolutionniste qui place l'humain au sein du vivant
- Freud, pour l'hypothèse d'un inconscient en rupture avec l'idée de nature et qui oblige à inventer le lien social

Nous postulons que :

La réalité psychique et la réalité sociale sont deux réalités hétérogènes à distinguer et à articuler car ne relevant pas des mêmes logiques. La réalité sociale relève de lois symboliques où dominent les effets de langue et de culture. La réalité psychique est imprédictible, créatrice, animée par un désir inconscient indestructible et sans objet, dont la parole est l'expression irréductiblement singulière.

Trois principes éthiques guident notre action :

1/ Une éthique des pratiques adossées à l'appareil psychique désirant, ce qui nous engage à :

- Considérer que toute pratique sociale ou psychanalytique doit être vectorisée par le désir de celui qui l'acte
- Accueillir toute personne en position de sujet et d'acteur de son devenir et non dans une position d'assistantat
- Prendre en compte les dimensions de la culture, du fonctionnement psychique et du biologique dans les situations de crise et de souffrance
- Exclure de nos pratiques toute visée normative d'adaptation
- Récuser toute forme de marginalisation et ségrégation des personnes
- Garantir un cadre rigoureux dans nos pratiques en refusant toute interprétation sauvage
- Ne pas exposer d'études de cas, de présentation de « malade » sous prétexte de théoriser la clinique car relevant d'une objectivation du sujet et d'un savoir généralisateur.

2/ considérant que la maladie, la souffrance, la mort et le risque sont inhérents à l'existence humaine, nous nous engageons dans nos pratiques à :

- Replacer la personne accueillie dans un rapport aux autres et au lien social
- Ne pas orienter nos pratiques sur la promesse du « bonheur », de la « bonne santé » ou de la performance
- Refuser d'indexer nos pratiques sur la pathologisation de la souffrance : médicalisation, psychiatriation, psychologisation (y compris cognitive) des troubles

3/ Une pratique laïque, non dogmatique, qui ne revendique ni croyance ni vérité théorique totalisante, ce qui nous engage à :

- Se mettre en position de questionnement et de recherche permanente, penser et élaborer nos pratiques
- Pour ceux qui s'engagent dans le champ de la psychanalyse : poursuivre l'élaboration du corpus psychanalytique et son remaniement. (cf. notre dispositif de formation et de recherche)
- Ne pas user de la psychanalyse en vue de la constituer en hégémonie de savoir ni en posture de pouvoir sur les autres disciplines, ce qui permet de lui rendre toute sa pertinence dans son champ.
- Inventer des pratiques sociales professionnelles et citoyennes à partir de la culture des métiers, les relier aux pratiques émergentes ; pratiques qui prennent en compte les phénomènes culturels des situations de crises sociales.

ALTERS s'adresse à toute personne désireuse de questionner les pratiques sociales et analytiques, à travers un cadre collégial soutenant le désir de chacun et son implication dans le contexte de notre époque.

Charte rédigée collectivement, Novembre 2018